

A woman with blonde hair, wearing a yellow cable-knit sweater, is shown in profile from the waist up, looking through binoculars. She is standing in a field of tall grass, and the background is a bright, hazy sunset or sunrise sky. The entire image is overlaid with a grid of semi-transparent white squares.

Rapport aux membres 2010

Un regard
prévoyant sur
votre avenir

The logo for Curalia, featuring a stylized green and blue graphic above the company name.

Curalia

2010, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

L'évènement marquant en 2010 a sans doute été le changement de nom de l'association, approuvé par l'Assemblée Générale des membres : CURALIA. Ce changement indique clairement la volonté d'être LE partenaire privilégié de tous les prestataires de soins dans les domaines pension et assurances.

CURALIA: le nouveau nom de la Caisse de Prévoyance des Prestataires de soins.

CURALIA vient de

Cura du latin *curare*, soigner

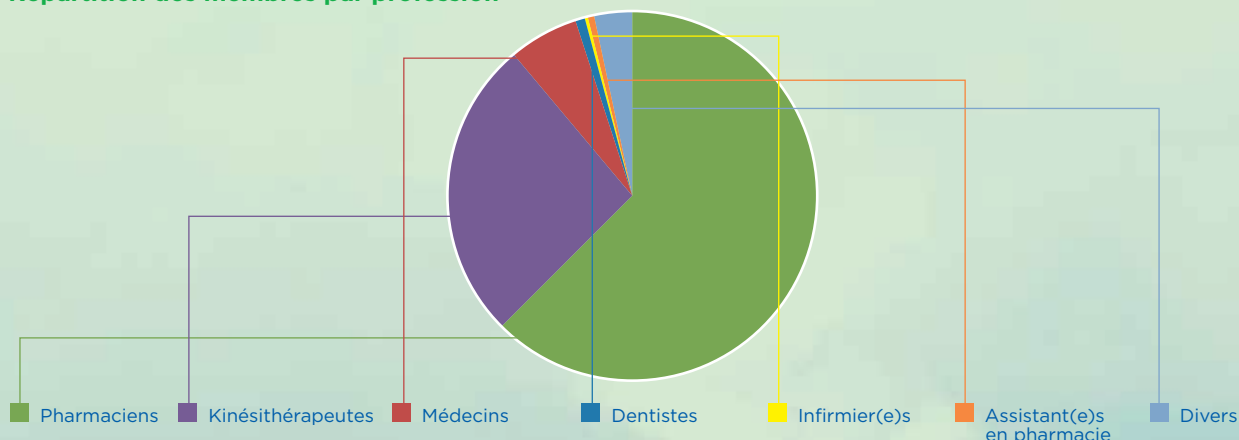
Alia qui évoque l'alliance.

Créée en 1968 par les pharmaciens, l'Association d'Assurances Mutuelles s'est ouverte à l'ensemble des professionnels de la santé depuis plus de 10 ans, avec des noms différents pour les différentes professions.

L'utilisation d'un nom unique permet de renforcer les liens entre nos membres à un moment où la collaboration entre les prestataires de soins est une nécessité à tous les niveaux : autour du patient, localement ou au niveau de la sécurité sociale.

CURALIA garde la même philosophie, la même équipe, les mêmes services dans un esprit associatif, au service de l'ensemble des prestataires de soins.

Répartition des membres par profession



En 2010, CURALIA a évolué dans un environnement plus favorable qui a vu la reprise économique se confirmer, même si la crise financière se marque encore dans certains secteurs dont le marché de la dette souveraine.

CURALIA a profité de cet environnement pour poursuivre la diversification du portefeuille de placements afin de mieux répartir les risques.

DES RÉSULTATS POSITIFS

CURALIA clôture 2010 avec un bénéfice de 4,66 mio EUR.

L'encaissement CURALIA atteint 39,28 mio EUR, en augmentation de 4,45 % par rapport à 2009.

La confiance dont notre association mutuelle bénéficie pour la gestion du statut INAMI continue à se renforcer. CURALIA gère désormais le statut INAMI de plus de 13.000 prestataires de soins dont deux pharmaciens belges sur trois, avec une évolution positive dans les autres professions. La gestion du statut INAMI reste un élément fondamental dans la constitution de la pension des prestataires de soins.

Fin 2010, CURALIA gérait un portefeuille de placements de plus de 471 mio EUR en valeur de marché. Le rendement de marché total du portefeuille en 2010 atteint 1,78%, affecté par l'impact des perturbations sur les marchés obligataires.

UNE SOLVABILITÉ ACCRUE AU BÉNÉFICE DE TOUS LES ASSURÉS

Le maintien et le renforcement de la solvabilité des acteurs financiers est une préoccupation des autorités. La solvabilité de CURALIA s'est encore renforcée en 2010 (de 192 à 208%). Pour les membres, cette solvabilité est une réserve qui vient en protection des engagements de CURALIA envers eux.

Dans le contexte d'engagement à long terme, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat positif de l'exercice aux réserves, sans attribution de participation bénéficiaire. De cette manière, nous nous préparons aux exigences encore plus strictes en matière de fonds propres qui seront d'application à partir de 2013 dans le cadre de la directive européenne "Solvency II".

GARANTIE TOTALE DES CAPITAUX

Le rendement moyen des contrats a atteint 3,8% en 2010. Grâce au taux d'intérêt garanti de 3,25%, CURALIA continue à offrir un rendement parmi les plus élevés du marché.

A la différence d'un investissement dans un fonds de pension, les contrats conclus auprès de CURALIA garantissent aux membres la protection de leur capital et de leur intérêt garanti. La garantie de 3,75% et/ou 4,75%, accordée auparavant sur les primes payées, reste d'application jusqu'à l'échéance.

L'évolution des taux d'intérêt et la valeur des obligations ont été l'objet de beaucoup de discussions en 2010. Les obligations d'état, considérées comme valeurs refuges jusqu'à présent, ont été mises sous pression. Le Conseil d'Administration, veille attentivement à ce que le portefeuille obligataire, qui représente la partie la plus importante des actifs, ait un rendement suffisant pour continuer à octroyer un intérêt garanti élevé.

DIVERSIFICATION ET GESTION DES RISQUES

Tirant les leçons de la crise financière de 2008, CURALIA a mis en place une allocation stratégique adaptée de ses actifs qui tend à une diversification encore plus poussée, avec des premiers investissements dans les pays émergents (actions et obligations) tout en donnant une part plus importante aux investissements immobiliers.

Cette allocation des actifs intègre le facteur risque dans la classification des actifs. Chaque classe d'actifs est divisée en sous-groupes dont le niveau de risque est évalué individuellement.



UNE GESTION DYNAMIQUE DU PORTEFEUILLE

Fin 2010, la valeur boursière du portefeuille s'élevait à 471 mio EUR, en augmentation de 6,9% par rapport à 2009. Suite à la crise intervenue sur le marché de la dette souveraine de la zone euro, le solde des plus et moins-values non réalisées se monte à moins 8,6 mio EUR fin 2010.

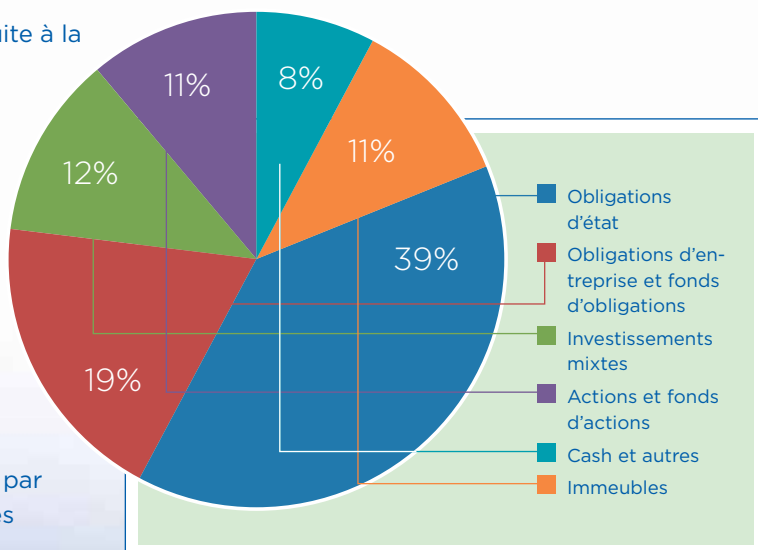
La part de l'immobilier dans le portefeuille a été maintenue par l'achat d'immeubles proches du siège social. D'autres projets immobiliers ont été engagés qui se concrétiseront dans les prochaines années, notamment dans le secteur des maisons de repos.

La part du portefeuille investie en obligations d'entreprises a augmenté de 15% à 18,85%. Le rendement de ces obligations, émises par des sociétés bénéficiant d'un rating minimum «investment grade», reste supérieur à celui des emprunts d'états.

Le segment actions du portefeuille a augmenté suite à la décision d'investir dans des actions de sociétés, principalement belges, à haut rendement.

Un réarrangement du portefeuille des obligations d'état a été effectué qui privilégie les pays du noyau fort de la zone euro. Dans notre portefeuille, les seules obligations émises par les pays qui ont dû faire appel au soutien des institutions européennes sont les investissements en obligations de l'état grec. Ces obligations représentent 5,68% de notre portefeuille total en valeur de marché.

Ces investissements rentrent dans une stratégie à long terme et leur évolution est suivie activement par le gestionnaire du portefeuille obligataire et par les comités financiers et d'investissement.



CURALIA, un acteur de référence

En tant que groupement mutuelliste, CURALIA défend les intérêts de tous les prestataires de soins : pharmaciens, kinésithérapeutes, médecins, dentistes, infirmières, assistants en pharmacie,...

CURALIA compte maintenant près de 18.000 membres.

CURALIA jouit de la confiance des prestataires de soins qui lui reconnaissent une expertise pour la constitution de leur capital pension grâce à la palette très large de services proposés.

Cette confiance a permis à CURALIA de mettre en

place une collaboration avec la Banque J.Van Breda & C° pour le service bancaire proposé aux membres.

Via CURALIA Brokers (nouveau nom d'Archimedex), sa filiale de courtage, CURALIA propose des produits d'assurance aussi bien au niveau privé (assurance voiture, incendie et vol, responsabilité civile familiale, hospitalisation,...) que professionnel (responsabilité civile professionnelle, revenu garanti en cas de maladie ou d'accident,..). Des programmes spécifiques sont développés pour chaque groupe de prestataires de soins.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTATS

ACTIF

L'augmentation du poste du bilan Placement dans des entreprises liées résulte en grande partie de la conversion de créances auprès d'une entreprise liée en participation. Dans le cadre de la diversification, un peu plus de 11 mio EUR ont été investis dans des actions à haut dividende. Suite au paiement très tardif des interventions INAMI, une grande partie de ces montants étaient encore sur compte courant et fond de trésorerie. Elles seront

progressivement investies dans les différentes parties du portefeuille en 2011.

Fin 2010, le portefeuille de placement affiche une moins-value latente nette de 8,6 mio EUR (composée de plus-values latentes de 15,8 mio EUR et de moins-values latentes de 24,4 mio EUR essentiellement sur les obligations d'état).

ACTIF DU BILAN AU 31.12.2010

(en EUR)	2010	2009
Actifs incorporels	182 387,97	308 192,58
Placements	466 551 363,41	415 944 123,01
Immeubles	10 931 595,70	8 847 823,58
Placements dans des entreprises liées	15 092 873,91	12 167 209,41
Créances auprès d'entreprises liées	18 246 124,06	20 702 632,06
Actions	55 375 023,31	46 106 598,18
Fonds de placement	78 594 897,95	71 815 378,06
Obligations	281 471 333,56	252 728 363,83
Prêts	1 810 118,52	576 117,89
Dépôts auprès d'établissements de crédit	5 029 396,40	3 000 000,00
Part réassureurs dans des provisions techniques	939 584,58	822 449,08
Créances	1 443 312,61	1 410 260,68
Valeurs disponibles	7 506 012,92	18 646 490,64
Comptes de régularisation (intérêts acquis non échus)	6 069 528,62	6 534 007,20
Total actif	482 692 190,11	443 665 523,19

PASSIF

Les réserves techniques vie augmentent en fonction des primes reçues et des intérêts garantis et diminuent en fonction des capitaux et des rentes payées. L'évolution des taux obligataires a été suivie très atten-

tivement en 2010. Fidèle à sa philosophie en matière de taux, CURALIA a maintenu le taux garanti à 3,25%, taux cohérent avec les taux des obligations d'état.

PASSIF DU BILAN AU 31.12.2010

(en EUR)	2010	2009
Capitaux propres	28 449 407,25	23 825 758,44
Capital souscrit	850 000,00	850 000,00
Réserves indisponibles/autres	3 178 979,10	3 178 979,10
Réserves disponibles	24 420 428,15	19 796 779,34
Dettes subordonnées	10 010 000,00	10 010 000,00
Provisions techniques "vie"	438 565 451,83	404 571 355,10
Provisions pour sinistres à payer	1 823 645,00	813 931,65
Dépôts reçus des réassureurs	333 781,74	302 114,18
Dettes	2 802 817,77	3 392 734,10
Comptes de régularisation	707 086,52	749 629,72
Total passif	482 692 190,11	443 665 523,19



COMPTE DE RÉSULTATS

L'encaissement des primes a augmenté de 4,45%. Les primes versées par l'INAMI, qui représentent 58% du total en 2010, ont augmenté de 6,6%.

La baisse du résultat financier net (produits de placements moins charges de placements) de 18,86 mio EUR en 2009 à 16,35 mio EUR en 2010 s'explique principalement par la baisse des moins-values réalisées sur les obligations d'état et par un rendement moindre de ces obligations.

La persistance de la faiblesse de certaines actions a entraîné une augmentation de la comptabilisation de

moins-values non réalisées. Cette augmentation est en bonne partie compensée par des reprises de moins-values comptabilisées antérieurement.

Malgré les frais uniques liés au changement de nom, les frais d'exploitation dépassent à peine le niveau de ces frais en 2009.

En fonction des échéances des contrats des membres, le paiement des capitaux et des rentes (charge des sinistres) a augmenté de plus de 3 mio EUR. Suivant l'évolution démographique, cette augmentation se poursuivra en 2011.

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31.12.2010

(en EUR)	2010	2009
Primes nettes	37 557 977,29	35 719 060,50
Produits de placements	28 903 249,23	32 254 468,23
Produits de placements	19 573 592,04	23 164 380,62
Plus-values sur réalisations	5 182 877,12	8 345 036,18
Reprise moins-values	4 146 780,07	745 051,43
Charge des sinistres	-12 626 714,69	-9 587 530,20
Variation de la provision d'assurance "vie"	-33 938 349,29	-36 488 998,16
Frais d'exploitation nets	-3 219 632,38	-2 700 550,19
Commissions payées aux compagnies d'assurances	-40 223,59	-40 707,43
Frais d'administration	-4 008 088,76	-3 797 871,07
Commissions reçues des réassureurs	828 679,97	1 138 028,31
Charges des placements	-12 563 539,35	-13 412 582,70
Charges de gestion de placements	-6 514 551,59	-11 005 023,54
Corrections de valeurs sur placements, amortissements immeubles	-327 554,19	-331 838,11
Moins-values comptabilisées sur portefeuille	-5 021 369,33	-1 079 069,63
Moins-values sur réalisations	-700 064,24	-996 651,42
Résultat du compte technique vie	4 112 990,81	5 783 867,48
Autres produits	547 463,00	385 035,04
Résultat de l'exercice ordinaire, avant impôts	4 660 453,81	6 168 902,52
Résultat de l'exercice	4 660 453,81	6 168 902,52

LA CONCLUSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2010 a été une année particulière pour CURALIA : le changement de nom suscite un élan positif aussi bien auprès des membres que de l'ensemble des prestataires de soins grâce à la plus grande visibilité que donne ce nom unique. Sur le plan financier, la nouvelle allocation stratégique des actifs mise en place en 2010 intègre la mesure du niveau de risque et permet d'évaluer l'impact de la diversification des investissements sur ce niveau de risque.

Malgré le résultat bénéficiaire, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de ne pas attribuer de participation bénéficiaire pour l'année 2010 et d'affecter le résultat positif de 4,66 mio EUR aux réserves afin de renforcer la solvabilité de l'association.

Le rendement garanti d'un minimum de 3,25% reste toutefois octroyé aux membres.

La constitution d'un capital pension ne se fait pas en quelques années : le rendement annuel moyen des contrats CURALIA sur les 20 dernières années est de 5,85%. Cela montre que, sur le long terme, CURALIA joue son rôle en tant qu'assureur mutualiste au profit de ses membres.

Le Conseil remercie le personnel pour son implication et les membres pour leur confiance, renouvelée à l'occasion de l'approbation du changement de nom.

Signé :

Filip Babylon, Bernard Bailleux, Christian Elsen, Georges Guillaume, Yves Hermans, Bruno Mattelaer, Luc Morel, Louis Mouchette, Robert Seurinck, Annemie Van de Casteele, Edward Van Vre', Stefan Verbeeck, Luc Vermeeren, Patrick Wérrion, administrateurs représentant les membres.

Henri Lemberger, Philip Neyt, administrateurs indépendants.

Caroline De Blicck, Annette Douven, Nico Lodewijks, Pierre Vossen, administrateurs directeurs.

Conformément à l'AR du 24/9/2006 portant approbation du règlement CBFA du 9/7/2002, les mandats exercés par les administrateurs et dirigeants de CURALIA dans d'autres entreprises sont rendus publics sur www.curalia.be

Commissaire: KPMG, réviseurs d'entreprises, représenté par Peter Coox, commissaire reconnu.

Actuaires: Karel Goossens et Roos Hardy, actuaires reconnus, Towers Watson.

Audit interne: Ernst & Young.

Le commissaire remettra une attestation sans réserve avec paragraphe explicatif sur les comptes annuels de l'exercice 2010.

Ce document constitue un résumé du rapport annuel 2010 du Conseil d'Administration. Le rapport intégral du Conseil d'Administration ainsi que les comptes annuels complets sont à la disposition des membres au siège social.